

Barry MacDonald La Nova Scotia Lighthouse Preservation Society



Les membres fondateurs de la Nova Scotia Lighthouse Preservation Society (NSLPS) sur l'île Sambro en 1993. Chris Mills, Patsy MacDonald, Graham McBride devant le phare de l'île Sambro pendant que le quatrième membre fondateur - Rip Irwin - les prend en photo.

En 1983 une tempête s'abat sur les côtes rocheuses du Cap-Breton près d'Ingonish. Pendant la nuit, les vagues viennent frapper le vieux phare et l'emportent. Le bâtiment avait déjà été habité, mais aucune vie n'a été prise ce soir-là. Le phare n'était plus en service actif depuis un moment, or personne, apparemment, ne connaissait son histoire.

La perte du phare n'a pas fait les manchettes. Toutefois cette histoire a attiré l'attention de Barry MacDonald qui habitait dans le secteur de Dartmouth. MacDonald est originaire du Cap-Breton.

« Lorsque le phare a été emporté, j'ai eu peur qu'une partie de notre histoire ne disparaisse » explique MacDonald. « Je me suis juré de découvrir quelle était son histoire. »

MacDonald s'est engagé comme bénévole auprès de la Nova Scotia Lighthouse Preservation Society (NSLPS). Cette société, qui a démarré en 1993, est l'une des plus active au pays. Selon MacDonald et d'autres membres, le mérite de ce dynamisme reviendrait à Rip Irwin qui a écrit

un livre sur le phare de Sambro - le plus vieux phare de la Nouvelle-Écosse - érigé en 1785 dans le port d'Halifax.



Le président de la NSLPS, Barry MacDonald à la station du phare St. Paul, situé à distance dans le détroit de Cabot, entre l'île du Cap-Breton et Terre-Neuve. Photo : NSLPS

Les années 1980 et 1990 sont difficiles pour les phares. La technologie de navigation, en pleine évolution, s'automatise. La Nouvelle-Écosse, qui compte 160 phares, a automatisé son dernier phare en 1992. (Il y a encore 600 phares au Canada; il y en avait 800 au siècle dernier. De ce nombre, seuls 50 comptent des gardiens à demeure.)

La Garde côtière canadienne, de qui relèvent les phares, était aux prises avec des compressions budgétaires. Les ressources financières pour entretenir les phares étaient épuisées. Plusieurs de ces bâtiments étaient en ruine. Certains étaient démolis, incendiés ou vandalisés.

C'est alors que la NSLPS décide que quelque chose doit être fait pour protéger les phares.

Elle est l'instigatrice de la campagne pour l'adoption de la Loi visant à protéger les phares patrimoniaux. La loi prévoit que les phares demeurent propriété de l'État et que leur entretien réponde aux normes patrimoniales. Elle stipule en outre que l'entretien des phares pourrait relever de groupes communautaires sans but lucratif - s'ils s'avèrent intéressés. Certaines groupes le font déjà et exploitent soit un musée soit un café dans l'enceinte même du phare.

Ce type de protection existe déjà pour les gares ferroviaires, il s'agit de la Loi visant à protéger les gares ferroviaires patrimoniales de 1988.

Cependant, malgré l'appui de sociétés et de personnalités nationales bien en vue — notamment, la fondation Héritage Canada et la sénatrice Pat Carney qui s'en est fait la championne —, faire adopter une loi n'est pas une mince affaire.



Barry MacDonald (président de la NSLPS); Chris Mills (vice-président de la NSLPS et photographe du timbre); Nancy Hurlburt, (Sous-commissaire de la Garde côtière canadienne); E.H. (Rip) Irwin (l'ancien président de la NSLPS) participant au lancement du timbre de Postes Canada en 2007. Photo : NSLPS

La loi a été présentée au parlement plusieurs fois. En 2003, elle était parrainée par le sénateur Michael Forrestall. À l'époque, MacDonald était président de la NSLPS. À ce titre, il s'est porté à la défense de la loi devant le Comité sénatorial.

Même avec un appui unanime, la législation n'a pu être adoptée en raison de la suspension des travaux du Parlement.

Le projet de loi a reçu une deuxième lecture à la Chambre des communes en juin 2007 et était attendu au Comité permanent des pêches et des océans en septembre aux fins d'un examen. La sénatrice Carney décide de passer l'audience du Comité et présente le projet à la Chambre.

Tout en promouvant la loi pour la protection des phares, MacDonald travaille à une autre initiative. En effet, avec des douzaines d'autres personnes venant de tout le Canada, il tente de mettre sur pied une

association nationale vouée à la protection des phares. Ils en sont, à cette étape, à établir un réseau d'entraide et à recueillir l'appui des organisations provinciales et des groupes locaux qui se portent à la défense des phares patrimoniaux.

Entre-temps, la NSLPS veut intéresser les jeunes à sa cause. Il suffit d'un seul passionné dans une collectivité pour donner envie aux autres de se porter fièrement à la défense de leurs phares, nous dit MacDonald.

Pour lui, il ne fait aucun doute que les phares sont uniques. Il en veut pour preuve les matériaux qui ont servi à leur construction – les charpentes en fer provenant de Terre-Neuve, la pierre et le granit du phare de Sambro dans le port d'Halifax, ou encore la pierre calcaire des phares impériaux de la baie Georgienne.

Il estime que les efforts qu'il en coûte, pour exercer des pressions afin que cette image unique de notre patrimoine bâti soit préservée, en valent la peine.

« Nous ne le faisons pas seulement pour nous. Nous le faisons aussi pour nos enfants et nos petits-enfants. Le patrimoine que constituent les phares nous relie à ce qui était là avant nous - et à ce que nous voulons voir perdurer ».

« Nous devons être patients. »

La Nova Scotia Lighthouse Preservation Society (en anglais seulement)
<http://www.nslps.com/>

Garde côtière canadienne, Livre des feux, des bouées et des signaux de brume

<http://www.notmar.gc.ca/go.php?doc=eng/services/list/index>

Un survol de l'histoire des phares canadiens (en anglais seulement)
<http://members.aol.com/stiffcrust/pharos/index.html>

La route des phares du Québec

<http://www.routedesphares.qc.ca/en/lighthousetrail.html>